

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2015

ETAIENT PRESENTS : CETTIER Patrick, DESESTRET Mireille, BLANC David, NURY Yvan, BILLON Pascale, BUTAUD Josette, CHAPOUTIER Nicolas, ENGELVIN Danielle, LASANCE Marion, LUBAC Jean-François, MARTIN Laurence, PEYROT Alain

ABSENTS EXCUSES : PASSAS Jean-Claude, BALTHAZARD Isabelle, DESBOS Marie-Chantal

Le PV du 13 janvier 2015 est adopté à l'unanimité.

Vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion 2014

Commune

Fonctionnement

Dépenses	337 486.69
Excédent fonct. 2013	368 988.88
Recettes	483 460.92
Résultat de clôture	+ 514 963.11

Investissement

Dépenses	98 086.56
Déficit invest. 2013	77 155.15
Recettes	138 346.17
Résultat de clôture	- 36 895.54

Assainissement

Fonctionnement

Dépenses	43 530.16
Déficit fonct. 2013	26 225.16
Recettes	37 697.60
Résultat de clôture	- 32 057.72

Investissement

Dépenses	12 035.32
Excédent invest. 2013	27 086.05
Recettes	20 601.52
Résultat de clôture	+ 35 652.25

Lotissement « Le Haut des Agrèves »

Fonctionnement

Dépenses	82 152.34
Excédent fonct. 2013	38 987.21
Recettes	96 082.24
Résultat de clôture	+ 52 917.11

Investissement

Dépenses	88 623.54
Déficit investis. 2013	14 289.06
Recettes	68 179.64
Résultat de clôture	- 34 732.96

Les comptes administratifs et comptes de gestion 2014 sont adoptés.

Subventions aux associations

Le montant des subventions sera identique à celui de 2014 sauf pour l'APEL de St Jean de Muzols qui dépend du nombre d'enfants scolarisés.

Une nouvelle association a vu le jour : L'atelier des doigts agiles dont la présidente est Mme JOLY Marie-Françoise.

Association de loisirs créatifs et plus particulièrement le boutis, la broderie, le crochet d'art, le Patchwork, le tricot ainsi que la fabrication d'objets de décoration de Noël.

Modification durée amortissement

Monsieur le Maire rappelle les délibérations du 27 novembre 2009 et 29 mars 2013 pour l'amortissement des travaux. Il avait été décidé d'amortir les travaux du village et de Lubac sur 40 ans et les subventions sur 25 ans. Il s'avère que la durée d'amortissement des subventions doit être identique à celle des travaux. Accord du conseil pour une durée d'amortissement identique pour les travaux et les subventions.

Ouverture de crédit pour assainissement en investissement

L'opération «Assainissement collectif au Bois du Poulynx et aux Poulynx» n'avait pas été prévue au budget assainissement 2014 et des dépenses doivent être mandatées avant le vote du budget 2015.

Le conseil municipal autorise pour l'exercice 2015 et jusqu'à l'adoption du budget assainissement, le mandatement des dépenses d'investissement pour cette opération pour un montant de 8 000 €.

Projet de logements locatifs avec Ardèche Habitat

Pour avancer sur le projet de logements locatifs au village, un protocole d'accord liant la commune et Ardèche Habitat (Office Public de l'Habitat) doit être signé en amont du bail.

La commune achèterait le bâtiment et le mettrait à disposition d'Ardèche Habitat moyennant un loyer annuel de 1 € payable en totalité et d'avance à la signature du bail emphytéotique.

Ardèche Habitat est autorisé à engager toutes les démarches nécessaires au projet.

Ces logements seront exonérer totalement de la taxe d'aménagement.

Divers

Monsieur le Maire indique qu'Ardèche Habitat a déposé un CU pour la construction de 6 à 8 logements.

Un habitant de Lemps a demandé s'il pouvait effectuer des essais avec sa voiture de rallye sur la V C n° 4 (Côte du Pouly : après les maisons de M. Billion jusqu'à l'intersection de la V C n° 1) le samedi 21 mars de 9h00 à 17h00. La circulation sera interdite, une déviation sera mise en place.

Pascale Billon indique que la commission pour les travaux de la salle des fêtes s'est réunie. L'avis d'un professionnel sera demandé pour la toiture. Les tables et chaises seront renouvelées cette année.